[illegible]

[illegible] Prince de Galles.

[illegible] Prince de Galles, Marie-Thérèse, duchesse de Parmé et Ferrand de Savoie et le prince Henri.

[illegible] Prince héritier, Frédéric de Hanovre, le prince et la princesse de Teck et le prince Henri de Prusse.

[illegible] Princesse de Saxe-Cobourg et la princesse de Saxe.

[illegible] Prince de Galles, les princes de Bavière et le prince de Monaco et ainsi [illegible] pour les autres souveraines présentes.

Le cortège de la fiancée

Le cortège de la princesse Ena est ainsi composé :

1° La duchesse de la Conquista, miss Cochrane, miss William Cecil et le grand d'Espagne de service auprès de la reine Christine.

2° Les princes Léopold et Maurice de Battenberg et Lord William Cecil.

3° La princesse Marie de Battenberg, la princesse Victor son fils, et le prince Alexandre de Battenberg.

4° Les princesses Victoria et Beatrice de Battenberg et la reine Maria-Christine.

Tout cela constituait un ensemble d'une richesse et d'une beauté incomparables.

A l'église

Nous ne dois point pas les détailler, le roi en a été entraîné le premier à l'église, occupée par le prince des Asturies et son fils.

Il était [illegible] dans un entre deux à double chaire.

Dans le nef, sur des fauteuils, étaient les [illegible] représentant leurs mariages.

Dans la tribune, les dames de la cour vêtues en grandes robes d'apparat. Chez elles étaient [illegible] d'uniformes pour les hommes, de diamants et de dentelles pour les femmes.

Mais la reine-mère et la fiancée se sont attendre une demi-heure encore après l'arrivée du roi.

Celui-ci montre des signes d'impatience et d'inquiétude. Il envoie des chambellans aux [illegible]. Enfin le second partie du cortège [illegible] Victoria et la reine Maria-Christine.

Rangée sur le siège à la porte, la princesse [illegible] jusque dans l'église, avec la reine mère et fait des révérences, avant d'atteindre le chœur, que princesse de la famille.

Puis le fiancé et la fiancée vont s'agenouiller dans le chœur, en relevant, et par un cérémonial touchant, le roi va s'agenouiller une seconde fois, mêle devant sa mère, à laquelle il baise la main, signifiant qu'il demande son consentement au mariage : et fiancée l'unite qualité.

Le cardinal palique fait court et le sérémonie s'accomplit selon le rite habituel, mais à la fin, où le roi Alphonse mit à cadenas la couronne, tradition de remettre à ce fiancée toutes pièces d'or appelées « Arras. » Ces pièces d'or sont le symbole du Christ et de ses douze disciples, et, en les remettant à ce fiancée, le jeune roi lui dit : « Ma femme, prenez ces « Arras » que je vous présente comme témoignage de notre union. »

Le cardinal adresse alors une courte allocution aux jeunes mariés, leur recommandant de rester fidèles, de s'aimer l'un et l'autre et de rester toujours vis de vrais enfants de l'Eglise catholique.

Le Roi et la Reine quittèrent alors la chœur pour se rendre dans la sacristie, accompagnés des témoins, afin de signer le registre de mariage. Lorsqu'ils eurent repris leurs places dans l'église, le maître chante le *Te Deum*, [illegible] pour l'archiduc et de ses chances [illegible] sur quoi entonne en lieu de maître-autel.

Le cortège se forme pour la sortie, qui fut très solennelle, tandis que l'orchestre jouait une marche triomphale.

Le retour au Palais Royal

Pour la population madrilène et les visiteurs nombreux de toutes parts dans la capitale, le retour du cortège royal, à travers les rues de Madrid, était le spectacle attendu impatiemment depuis les premières heures de la matinée.

L'affluence était énormeur tout le parcours qu'il devait suivre : le roi Alphonse XIII en conduisant le Parc de Buen Retiro, la Plaza de la Independencia, la Calle d'Alcala, le Puerta del Sol et le Plaza Oriente, pour aboutir aux Jardins du Palais Royal.

Le cortège se déroulait sur une longueur de plus de deux kilomètres. Son arrivée était annoncée par des trompettes en costumes de moyen âge, rouges avec manteaux espagnols richement brodés d'armoiries. Ils étaient suivis par des piquers des écuries royales, montant en mains les splendides chevaux de race espagnole portant les harnais des différents régiments européens dans lesquels le Roi Alphonse a eu grade honoraire.

Derrière ces piquers venaient les voitures des rois d'armes et des fonctionnaires du Palais, précédant immédiatement les ambassadeurs de la Cour, des grands d'Espagne et des hauts dignitaires, au nombre d'une dizaine, dont le défilé a constitué un véritable spectacle de féerie.

De place en place, le long de l'itinéraire suivi par le cortège, les musiques militaires de la garnison faisaient entendre des fanfares et exécutaient la Marche royale et l'Hymne espagnol.

Les voitures contenant les membres des deux familles royales précédaient directement la carrosse où avaient pris place les jeunes époux. Ce carrosse, entièrement orgueil, que surmontait une grande couronne royale, était traîné par huit chevaux blancs, avec panaches blancs et caparaçons argentés. Des laquais menaient les chevaux en mains, tandis que d'autres formaient la haie de chaque côté du carrosse.

Le passage de roi et de la reine a provoqué sur tout le parcours des manifestations de joie enthousiastes. Tous deux étaient très visibles et saluaient continuellement la foule.

Explosion d'une bombe — Nombreux blessés. — Un tué

Une bombe a été jetée du haut d'un balcon, au moment où le cortège royal s'engageait l'extrémité de la Calle-Mayor.

La bombe a fait explosion devant une voiture du cortège traînée par huit chevaux.

Un charyer et sept personnes ont été grièvement blessés ; un enfant qui assistait en fête du cortège a été tué.

Le roi Alphonse et la reine Victoria-Eugénie sont restés de plus grand sang-froid.

Le cortège, dès que la première émotion est dissipée, a repris sa marche.

Arrestation de l'auteur présumé de l'attentat

Un jeune homme de 18 ans a été arrêté comme l'auteur présumé de l'attentat. En outre, une trentaine d'autres arrestations ont été opérées.

Dislocation du cortège

La dislocation du cortège s'est opérée sur la place d'Armes précédant le Palais-Royal, où seule est pénétré, à la suite du roi et de la reine, les invités spécialement convités à assister au déjeuner réunissant les membres des deux familles royales. C'est à l'issue de ce déjeuner que la wedding cake « gâteau nuptial », dont on a tant parlé, a été coupé par la mine elle-même.

Après le mariage

Le roi Alphonse et la reine Victoria Ena [illegible] à Madrid jusqu'à la fin de la semaine prochaine pour participer aux séries de fêtes organisées en leur honneur.

Le 5 juin, les deux époux partiront pour passer leur lune de miel au palais de la Granja, près de Ségovie. Ils y resteront une quinzaine de jours et reviendront alors à Saint-Sébastien pour y passer l'été.

L'assemblée des Evêques

Le fonctionnement des Associations cultuelles en Allemagne

Paris, 31 mai.

Comme hier il y avait, lors de l'arrivée des [illegible], ce matin, au palais archiépiscopal, sur le trottoir en face le grand portail, un certain nombre de curieux et plusieurs photographes. M. Turinaz, évêque de Nancy, arrivé son fiacre à quelques mètres de l'archevêché et il s'avance à pied vers le cour d'honneur, voulant peut-être montrer que c'est à tort qu'on le dit malade.

A neuf heures et demie, en forme le portail qui ne s'ouvrait que deux moins dix, heure à laquelle les prélats sont allés déjeuner.

On prétend qu'il a été question au cours de la réunion de ce matin de l'organisation cultuelle en Allemagne.

On sait que pour fonder leurs espérances les prélats ont la résistance allemande vaillante les victoires remportées par les catholiques allemands dans la terrible lutte du Kulturkampf. « Tant que le clergé allemand, disait-il, a été, lui seul, comme nous, c'est battu, pétiné. Du jour où il s'est dédié, n'ayant plus rien à perdre, il lutte brusquement trois, il a été respecté, triomphant. » Un évêque a même dit : « Ce n'est pas faire injure aux ennemis des catholiques de France en disant qu'ils sont bien moins doués les organisateurs de la persécution en Allemagne. »

Certains prélats pensent par contre que ceux qui sont en la bonne l'exemple des catholiques allemands ne font peut-être aucun illusion sur le fait qu'eux-mêmes et plus encore sur l'ensemble qu'il comporte, qu'ils ne remarquent pas que la situation religieuse en France en 1906 est différente de ce qu'elle était en Allemagne en 1873.

Les catholiques allemands ne traitent pas, comme les catholiques français, tout en passé d'opposition politique et gouvernementale. Entre eux et leurs adversaires, il ne s'agissait que de bataille sur le terrain religieux. Les évêques allemands pouvaient compter sur le concours de paysans et d'ouvriers restés croyants, tandis que les nôtres risquent de se heurter demain à une démocratie anticléricale, parfois antireligieuse.

Les adversaires de la résistance font remarquer, d'autre part, que les résultats de la lutte religieuse qu'a eut poursuivie de l'autre côté du Rhin, pendant de longues et douloureuses années, n'ont pas été aussi décisives qu'on le croit : en bleuvre est très grave, le fait est sûrement.

Les décorations sont aussi nombreuses dans les provinces de Toulon, Rienon et Kouvrb. Les journaux rapportent que le ministre de l'intérieur a ordonné aux gouverneurs de prévenir les [illegible] des décorations conformément aux prescriptions de son prédécesseur, M. Doumergue.

LES ELECTIONS BELGES

Les résultats officiels

Bruxelles, 31 mai.

Le nombre des voix pour les têtes de liste donne, dans l'arrondissement de Bruxelles : Catholiques, 149,377 ; libéraux, 69,465 ; socialistes, 57,792 ; indépendants, 11,077 ; démocrates chrétiens, 6,634.

Parmi les catholiques élus se trouvent MM. Nolens, vice-président de la Chambre, et de Lantsheere ; parmi les libéraux, MM. Janson et Pirson ; et parmi les socialistes, M. Vandervelde.

Voici maintenant les résultats officiels pour la province :

LOUVAIN

Clericaux ..... 49.396 voix
Catholiques ..... 23.491 —
Diviseur électoral ..... 12.319 —

Clericaux élus : MM. Schollaert, De Trooz, Renoew, De Becker ; suppléants : Poullet, Dewouters d'Oplinter, Calewaert, Vanden Eynde.

Cartellistes élus : MM. Chen Raoul, Vanlangendonck ; suppléant : Dony, Claes Théophile.

COURTRAI

Clericaux ..... 42.081 voix
Cartellistes ..... 21.068 —

Clericaux élus : MM. Tack, Reynaert et Libert ; suppléants : MM. Buscobert et Boukaert.

Cartellistes élus : MM. Vandevenne et Debuna ; suppléants : MM. Vanhynseele et Verbeke.

OSTENDE-FURNES-DIXMUDE

Clericaux ..... 23.997 voix
Cartellistes ..... 23.036 —
Diviseur électoral ..... 11.832 —

Clericaux élus : MM. Vander Beyde, De Groote et Pil ; suppléants : MM. Hemmen, Maes et Dusoe.

ROULERS-THIELT

Clericaux ..... 44.427 voix
Cartellistes ..... 10.320 —
Diviseur électoral ..... 11.105 —

Clericaux élus : MM. Boernaert, Gillès de Pelichy, Vander Brugger, Delsoho ; suppléants : MM. Delbeke, Dumez, Vanneuse.

NAMUR

Cartellistes ..... 43.235 voix
Clericaux ..... 38.471 —
Diviseur électoral ..... 14.411 —

Cartellistes élus : MM. Furnémont, Hambursin et Pession ; suppléants : MM. Gillard, Grafe et Simon.

Clericaux élus : MM. Mélot et Petit ; suppléants : MM. Colmeuvez et de Gérlache.

DINANT-PHILIPPEVILLE

Clericaux ..... 25.318 voix
Cartellistes ..... 12.904 —
Diviseur électoral ..... 13.782 —

Clericaux élus : MM. Cornet et Hubert ; suppléants : MM. Minsé du Fontberé et de Pierpont.

Cartellistes élus : MM. Horlait et Capelle ; suppléants : MM. Maby et Duchâteau.

ARLON-MARCHE-BASTOGNE

Clericaux ..... 24.893 voix
Cartellistes ..... 16.675 —
Diviseur électoral ..... 12.436 —

Clericaux élus : MM. Delvaux, de Limburg-Stirum ; suppléants : Wilmart, du Bus de Warnaffe.

Cartellistes élus : M. François ; suppléant : M. Orrey.

ANVERS

Clericaux ..... 75.235 voix
Libéraux ..... 53.728 —
Socialistes ..... 44.504 —
Diviseur électoral ..... 10.544 —

Clericaux élus : MM. Cornesan, Biart, Delbeke, Devinter, Segers, Hendericks, Van Roeth ; suppléants : Demeester, Dayeters, Uilens, Venkerckhoven-Dannes, Vanderlinden.

Libéraux élus : MM. Delvaux, Franck, Tonnelier, Augustyns Léon, Verbegen ; suppléants : MM. Vekemans, Strauss, Vandoosselaere, Hendrickx.

Socialiste élu : M. Terwagne ; suppléant : M. Vanlinden.

MALINES

Clericaux ..... 36.760 voix
Cartellistes ..... 27.653 —
Diviseur électoral ..... 12.920 —

Clericaux élus : MM. Lefebvre, Desocq, Vencauwenberghs.

Cartellists élu : M. Vandewalle ; suppléant Vanbroedens.

LA RÉVOLUTION RUSSE

LES TRAVAUX DE LA DOUMA

Les partis politiques

Saint-Pétersbourg, 31 mai.

Les députés constitutionnels démocrates sont en majorité, résolus à éviter tout appel au peuple en tout autre acte révolutionnaire, mais à construire par des interpellations critiques à discréditer le gouvernement et à le forcer enfin à capituler.

Le groupe paysan présentera aujourd'hui un projet de loi abolissant la peine de mort. C'est la réponse à l'attentat des hall ouvriers qui continue à soulever l'indignation générale. On sait maintenant que l'un des coulées a tiré quatre jours après que l'interpellation relative à leur condamnation avait été déposée et malgré les demandes de sursis formulées par le Douma.

Les décorations

Saint-Pétersbourg, 31 mai.

Les troubles agraires se répandent de façon très inquiétante. Les cercles de la Cour sont affrayés par les démonstrations du comte Vorontzof-Dachkof, dans le gouvernement de Saratof. Ils craignent que les paysans ne s'entiquent surtout une propriétés des haute fonctionnaires et des courtisans.

Le décret rendu par l'amiral dirigé contre le général Alikhanof indiquant que le général se rendait à la session de Koutais pour aller de là à Tiflis, lorsque huit bombes furent jetées du toit d'une maison. Cinq firent explosion, tuant deux cosaques et blessant sept chevaux.

Une volée de balles de revolver s'abattit en même temps sur le cortège.

Le général fut blessé au côté, mais put continuer sa route ; un blessure est très grave, le fait est sûrement.

Le décret rendu par l'amiral dirigé contre le général Alikhanof indiquant que le général se rendait à la session de Koutais pour aller de là à Tiflis, lorsque huit bombes furent jetées du toit d'une maison. Cinq firent explosion, tuant deux cosaques et blessant sept chevaux.

Une volée de balles de revolver s'abattit en même temps sur le cortège.

Le général fut blessé au côté, mais put continuer sa route ; un blessure est très grave, le fait est sûrement.

Les décorations sont aussi nombreuses dans les provinces de Toulon, Rienon et Kouvrb. Les journaux rapportent que le ministre de l'intérieur a ordonné aux gouverneurs de prévenir les [illegible] des décorations conformément aux prescriptions de son prédécesseur, M. Doumergue.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

A PARIS

Paris, 31 mai.

A l'angle de l'avenue de Choisy et de la rue de Tolbiac, hier matin, vers neuf heures, une automobile de la « Compagnie française des automobiles de place », que pilotait le chauffeur Louis Mercier, trente-deux ans, rue Dessous, est entrée en collision avec l'automobile électrique de M. Devernoyer, quarante et un ans, propriétaire à Bry-sur-Marne. Les voyageur qui se trouvait dans la première voiture, M. Thierry, ingénieur, rue de Malte, a été assez gravement blessé à l'œil droit. Mme Henri Duvernoyer, qui accompagnait son mari, fut également contusionnée.

— Boulevard Montparnasse, à l'angle de la rue de Sèvres, le nommé Bary Louis, quarante ans, demeurant chez ses parents, rue de la rue de Sèvres, a été renversé et grièvement blessé par une automobile. Le jeune Bony a été transporté à l'hôpital des Enfants-Malades.

☘

Sur l'avenue de Versailles, hier soir, à onze heures et demie, le fiacre 15190, conduit par le cocher Dellance, rue Lagille, fut heurté par une automobile d'où sortirent des voyageurs qui, en manière de plaisanterie, s'emparèrent du fouet du cocher et, entraînant M. Dellance à terre, lui firent passer la jambe dans la roue de la voiture, où il se blessa gravement. Le cocher a été transporté dans une pharmacie et a déposé ensuite une plainte au poste de police voisin.

— A Chevilly, un enfant qui traversait la chaussée en courant, Alexandre Dehlé, a été renversé et sérieusement blessé par l'automobile de M. Arthur Chifle, de Boulogne, malgré les efforts du mécanicien Pouyis, qui conduisait la voiture.

— Rue La Fayette, le coupé de M. le baron de Rothschild, stationnant en face de numéro 34, a été tamponné par une automobile de la Société des boissons hygiéniques, place de l'Opéra.

Le coupé fut mis en pièces. Le gardien de la paix Jordan, qui se trouvait à proximité, atteint d'épaulé et au bras droit, a été grièvement blessé.

— Une automobile, dont le numéro d'ordre serait connu de la police, est, depuis une quinzaine de jours, paraît-il, la terreur des habitants de deux quartiers arrondissement. Les plaintes affluent dans les différents commissariats et les accidents que cause le véhicule qui conduit ce véhicule, sont innombrables.

Parmi les plus sérieux, nous pouvons citer le renversement, hier après-midi, avenue de Clichy, d'un fiacre où se trouvait M. Crosnes, rentier, demeurant 149, rue Lamarck, et le tamponnement de M. Louis Darmont, rentier, demeurant 123, rue Cardinet, au moment où celui-ci, arrêté dans la rue Legendre, descendait boire d'un cheval.

L'enquête se poursuit.

☘

M. Edmond Geoz, 23 ans, employé de commerce, 14, rue des Fonds-Verts, qui, le 12 mai dernier, avait été renversé par une automobile, rue de Lyon, est mort, hier matin, à l'hôpital Saint-Antoine, des suites de ses blessures.

☘

L'automobile de M. Jean de Pendlaus, propriétaire à Vernon, a écrasé, hier, vers 7 heures soir, avenue du Maine, une fillette de 11 ans, Marguerite Lescouvé, dont les jambes furent tout M. rue Lecourbe. La petite victime, dont l'état est grave, a été admise d'urgence aux Enfants Malades.

En descendant d'un tramway, une femme est tamponnée et tuée sur le coup

Bruxelles, 30 mai.

Ce matin, un grave accident d'automobile a eu lieu à Mons.

Mme Joséphine Hammes, habitant Ceriu, descendait du tramway vicinal de Nimy, lorsque de Mons, lorsqu'elle fut renversée par une automobile et tuée sur le coup.

Le malheureuse, âgée de trente-huit ans, était mère de trois enfants en bas-âge.

Un cycliste grièvement blessé

Alais, 30 mai.

Hier, vers trois heures, sur la route 106 bis, entre le Moulieo et Lavel, une automobile conduite par le chauffeur de M. Boisson, industriel à Alais, a renversé et grièvement blessé un cycliste nommé Etienne Fargas, quarante ans, de Molières-sur-Cèze. L'automobile a pu ramener le blessé à Alais, où il a été admis d'urgence à l'hospice.

Un négociant tué

Dijon, 30 mai.

M. Biscourt, négociant à Beaune, se rendait en automobile à Avelion, quand, dans une descente, un pneumatique éclata et la machine fit panache.

M. Biscourt a été tué sur le coup.

Inspecteur d'assurances grièvement blessé

Hompe, 31 mai.

Un accident d'automobile s'est produit sur la route nationale entre Hompe et Obazzo. M. Asvis, inspecteur d'assurances à Agde, a été projeté sur le sol. Il est grièvement blessé. La voiture a été brûlée.

Une voiture est culbutée et deux personnes sont blessées

Annecy, 30 mai.

Une automobile pleine en rouge, portant le lettre M. et étoilée par six personnes, dont trois dames, a culbuté, hier soir, vers sept heures, au hameau de Vrely, commune de Seyssel, une voiture dans laquelle se trouvaient Mme et M. Jean Lamoulie, se rendant en tumeur de Longeray ou ils habitent.

Les deux [illegible] furent violemment projetés à terre. Ils se plaignent de douleurs internes. La voiture est en partie brisée et le cheval blessé d'une jambe.

Quand à l'automobile, [illegible] a continué sa route dans la direction [illegible]. Elle portait, d'après un témoin de l'accident, le numéro 28-807.

Un enfant est renversé et tué sur le coup

Rouen, 30 mai.

Un grave accident d'automobile s'est produit, dans la matinée de hier, hier, vers [illegible] heures, près du village de Hindelbank, une [illegible] du pays. Une automobile a écrasé un enfant du quatre ans.

La pauvre petite a été tué sur le coup.

Echouage d'un cuirassé anglais

Paris, 31 mai.

La marine britannique vient d'éprouver une perte considérable : le cuirassé *Montagu*, de la division occidentale de la flotte de la Manche, s'est jeté dans la nuit de mardi à mercredi, à deux heures du matin, sur les rochers de Shader-Point, au pied de l'île Lundy, dans le canal de Bristol. Cet endroit est considéré par les pilotes comme extrêmement dangereux, en raison des rochers qui entourent l'île et du courant violent qui y règne. Au moment où le navire [illegible] s'est échoué, il y avait un brouillard très épais ; on croit qu'il a pu perdre sa route.

D'après une dépêche du Lloyd, les deux hélices sont pendues ; l'appareil de télégraphie sans fil a été abîmé ; deux chaudières sont crevées dans le fond, principalement au-dessous de l'avant du tribord ; plusieurs compartiments sont pleins d'eau, les chambres des machines et des chaudières sont que les chauffeurs sont sauvées par le mer. La navire donne aux forts bande à tribord, ayant de l'eau jusqu'au-dessus de son étage pour-supplies et fait encore beaucoup d'eau.

L'équipage a été sauvé, mais un certain nombre d'hommes sont blessés. Les secours ont été immédiatement envoyés sur les lieux de l'échouage.

Le *Montagu* est un cuirassé complet environ trois années d'ancienneté. Il a été lancé en 1901. Son déplacement est de 14.900 tonnes ; il a 123 m. 80 de longueur, 23 mètres de largeur et 8 m. 10 de tirant d'eau. Son appareil moteur, d'une puissance de 18.000 chevaux, actionne deux hélices. Sa vitesse aux essais a été de 18 nœuds 60.

Il porte quatre canons de 305 millimètres, deux de 152, dix de 76, six de 47, deux mitrailleuses et quatre tubes lance-torpilles sous-marins. Sa protection est assurée par une cuirasse à la flottaison de 178 millimètres d'épaisseur et un pont cuirassé de 63 millimètres. Les deux tourelles des canons de 305 ont un cuirassement de 279 millimètres ; les positions de la moyenne artillerie sont protégées par un cuirassement de 152 millimètres. D'après le *Naval Annual* de lord Brassey, sa construction a coûté 24.489,775 francs. Le lieutenant comprend 750 officiers et hommes d'équipage.

Il y a treize ans que la flotte britannique a éprouvé un accident de pareille importance : le cuirassé *Victoria*, à la suite d'un abordage avec le *Camperdown*, coulait dans la Méditerranée, entraînant avec lui une partie importante de son équipage et le contre-amiral dans il portait le pavillon. Depuis cette époque les accidents survenus dans la flotte n'ont affecté que des navires de faible dimension.

Un drame à Saint-Cloud

Paris, 31 mai.

Un événement tout à fait analogue à celui qui vient de se passer dans le bois de Vincennes est en cours duquel l'agent de police Finance a été grièvement blessé, vient de se produire à Saint-Cloud. Un individu se livrait avant-hier soir, près de la gare de cette localité, à des grosses chaudrons ; on voulut s'emparer de lui, mais il disparut de cet des mains de Saint-Cloud et il fut impossible de le retrouver.

Un peu plus tard, il abordait le fiacre de M. Drouard, garde-barrière de la ligne des Moulineaux. Celle-ci, effrayée par les gestes de l'inconnu, s'enfuit suppose de son père et lui raconte ce qui venait de se passer. M. Drouard courut après lui, le saisit par le bras et le traîne vers le commissariat de police.

Arrivé à quelques mètres du commissariat, l'homme se dégage brusquement du bras qui le retenait et fit feu à quatre reprises sur M. Drouard, qu'il atteignit à le temps.

Mais M. Drouard [illegible] « A l'assassin ! » Des voisins arrivaient. L'inconnu fut bientôt pris. Les agents eurent quelque peine à le protéger contre la fureur des assistants.

M. Drouard fut transporté à l'hôpital. Il a été [illegible] dans la direction de Versailles et qu'il était impossible de l'arrêter immédiatement.

Pendant ce temps, M. Barthélemy, commissaire de police de Saint-Cloud, interrogeait l'individu. C'est un nommé Pennion demeurant à Paris, 122, rue de l'Ouest. Il est d'être livré à deux actes en ancien geste obscène, et prétendit que s'il était armé c'est pour se défendre contre les ennemis qui le poursuivaient. Mais il ne put expliquer pourquoi il avait tiré sur M. Drouard, et tous les témoins consultés ont déclaré qu'il a été conduit à Versailles parquet de Versailles et interrogé par M. Mangin-Bonnet, juge d'instruction.

Pennion paraît être un déséquilibré.

LA FIANCÉE du Condamné

PAR

HENRI DEMESSE

[illegible]

Le théâtre s'approche, [illegible] le poulet [illegible] et, se tournant brusquement [illegible] la lanterne :

— Il ne vouffre plus, madame, dit-il [illegible]

[illegible] Mme de Harting jeta un cri épouvantable [illegible]

[illegible] lui-même, le baron [illegible] l'aveugle qui [illegible]

VIII

[illegible] après la mort de l'enfant, [illegible] occupait une chambre de [illegible]

[illegible] avait demeuré [illegible] qu'il [illegible] surpris d'elle, et [illegible] était rendu au théâtre de [illegible] Mademoiselle [illegible] Mme de Harting [illegible] la [illegible] Mme de Harting avait été assez gravement malade.

Maintenant elle allait beaucoup mieux. Mais son chagrin était profond. Elle ne sortait plus, elle avait dans le parc, toute vêtue de deuil. Parfois, elle avait des hallucinations qui la faisaient cruellement souffrir. Déjà, à deux reprises différentes, elle avait cru voir surgir devant elle le spectre d'Albert Chassaing.

Elle n'osait plus demeurer seule.

Elle avait voulu garder le nourrisson de son enfant, et cette fille ne la quittait pas.

Ce jour-là même, Hortense voyant sa mère rétablie, avait décidé qu'il quitterait l'hôtel le lendemain, qu'il retournerait en son domicile et qu'il reprendrait ses occupations interrompues à présent.

Il ne montrait plus que jamais inquiétude. Il était extraordinairement [illegible], nerveux. Il travaillait au moindre bruit.

Chargé de conduire le médecin, dès mort vers le cadavre de l'enfant, de son frère, il avait paru tout agité.

Il avait été pris d'un tremblement que tout le monde avait attribué à l'émotion.

Enfin, les constitutions légales terminées sans incident, il avait paru calme.

La mort de l'enfant avait dû causée, en dire des politiques, par une très grave intoxication.

Lui, l'homme froid par excellence, il s'était emporté et de la joie dangereuse jusqu'à la passion la plus ardente. A présent il lui semblait qu'il ne pourrait plus se passer d'elle. Il pensait à elle tout le jour, et, quand il trouvait le moyen de s'échapper de l'hôtel, où la vue de sa mère le retenait, c'était pour courir aussitôt, empressé, auprès de sa maîtresse.

Quant au baron, il avait agrès sans aucun trouble la mort de l'enfant qui portait son nom.

Il était resté [illegible] changé à son genre de vie. Il ne voyait personne, seul son valet de chambre et l'agent Barrot, avec qui il avait de fréquentes entrevues.

Ce soir-là, M. de Harting s'était senti fatigué, s'était mis au lit de bonne heure.

Mademoiselle Hortense avait quitté sa mère vers minuit, et il s'était aussitôt retiré dans sa chambre.

Il désirait se [illegible], et, s'accoudant à sa fenêtre, demeurant sur le parc, il songea.

Il était une heure du matin. Tout était silencieux. La masse immense de l'hôtel se perdait dans l'ombre épaisse d'une nuit sans lune, sous un ciel chargé de gros nuages.

A cette heure, pas une lumière ne brillait aux fenêtres. Assurément, dans l'hôtel, tout le monde dormait.

Quel, il fait noir, cette nuit même ! dit Mentonne... Demain, j'aurai quitté l'hôtel... Il le faut...

Pourtant, si décidé qu'il fût, il pensait toujours...

— Je suis lâche !... Ah ! [illegible] ! Il [illegible] ... pour l'enfant... et pour tant... j'ai rêvé... Pourquoi ne réussir-tu-pas encore ?... Il le faut... A quoi allons voir !... Attends-moi !... et surveille les alentours !...

Ce disant, l'homme disparut.

Il descendit sur le berge de la Seine et prit au long du mur du quai deux échelles qu'il avait apportées là, la veille, vers dix heures du soir — c'est-à-dire quelques heures auparavant.

Il mit les deux échelles sur son épaule, prit un paquet de cordes solides qu'il avait apporté en même temps que les échelles et il revint vers sa compagne.

Là, il mit les deux échelles bout à bout et il les attacha très solidement avec des cordes.

— Je crois tant de même que ça ira, fit-il à la femme... Aide-moi maintenant à hisser l'échelle.

Ils reprirent leurs efforts et bientôt l'échelle eut dressée contre le mur.

— Il fait noir comme dans un four ! dit l'homme... D'ici, je ne vois pas si mon échelle est assez haute... Je vais grimper pour m'en assurer... Ne perdons pas de temps !

Et après avoir constaté qu'il avait dans sa poche une petite lanterne sourde, un diamant de vitrier, du masic et une pince, il commença l'ascension — l'escalade pour mieux dire.

Il grimpa avec une extraordinaire agilité.

Lorsqu'il eut atteint le dernier échelon, il étendit le bras et tâta le mur qu'il trouva plein partout.

— Quel guignon !... murmura-t-il. Mon échelle est trop courte assurément... Mais comment m'en assurer... La nuit est noire comme la face du diable.

Il eut vite pris une résolution.

Il fit flamber une allumette en prenant toutes sortes de précautions pour cacher le lueur, et il alluma sa lanterne dont il ferma les deux portes, de façon à ne laisser passer qu'un filet de lumière.

Alors, il s'aperçut que son échelle était, au contraire de ce qu'il avait craint, trop haute.

A la place qu'il occupait, en effet, il était à un mètre au moins au-dessus du balcon.

— Bonne affaire ! dit-il... Allons-y.

Il descendit aussitôt plusieurs échelons et tournant autour de l'échelle, il se posait à l'une des montants, et légèrement il se laissa tomber sur le balcon.

— Ça y est ! fit-il gaiement... A présent il faut être prudent...

Une minute, il s'arrêta pour écouter... Il n'entendit aucun bruit.

— Assurément, murmura-t-il... tout le monde dort ici à poings fermés... Oh ! ces riches !... Ils dorment pendant que les pauvres gens travaillent !

Et se parlant à lui-même :

— Assez causé, mon vieillard ! murmura-t-il ; assez causé ! au travail...

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA PRÉÉMINENCE

[illegible] Rue Nationale, Lille.